



## Conception et pose de panneaux dans le cadre du déploiement du dispositif de mobilité « REZOPOUCE »

*Accord-cadre*

### ***Cahier des charges et règlement de la consultation***

***Date et heure limite de retour des offres : Lundi 15 avril 2019 à 16h***

## **MAITRE D'OUVRAGE/Pouvoir adjudicateur**

Nom : Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura

Adresse : 9 rue des Petites Marnes 39800 Poligny

Personne représentant le pouvoir adjudicateur : Michel FRANCONY - Président

## **VOTRE CORRESPONDANT**

Charly MALLIE, référent mobilité

Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura

Site d'Arbois

17 rue de l'hôtel de Ville

39600 ARBOIS

Tél : 03 84 66 30 01

Email : [c.mallie@cc-aps.fr](mailto:c.mallie@cc-aps.fr)

## **PROCEDURE DE PASSATION**

La présente consultation est passée selon une procédure adaptée conformément à l'article 27 du code des marchés publics.

Cette consultation donnera lieu à un accord-cadre régi par l'article 4 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et l'article 78 du décret d'application n°2016-360 du 25 mars 2016.

## **LIEU DE REALISATION DES PRESTATIONS**

Le périmètre de la communauté de communes (voir annexe).

## **DESCRIPTION DU PROJET**

La communauté de communes a fait le choix de déployer sur son territoire un nouveau dispositif de mobilité « RezoPouce ». Il s'agit d'un dispositif d'autostop organisé grâce à des panneaux matérialisant des lieux d'arrêts où les habitants peuvent se poster dans l'attente de conducteurs qui voudront bien les prendre dans leurs véhicules.

## **OBJET DU MARCHE**

Le présent marché concerne la fourniture et pose des panneaux de matérialisation des arrêts RezoPouce dont la charte graphique et le contenu sont annexés au présent cahier des charges.

La collectivité n'est pas en mesure de préciser dès à présent le nombre de panneaux dont elle aura besoin en totalité pour irriguer le territoire de la communauté de communes ni le nombre d'implantations au sol à prévoir. Néanmoins, un nombre minimal de 27 panneaux est requis. Les besoins de la collectivité portent sur :

- La fourniture de panneaux aluminium carrés « arrêt sur le pouce » 50\*50 cm à fixer sur poteau acier galvanisé
- La fourniture de panneaux aluminium carrés plats « arrêt sur le pouce » 50\*50 cm à fixer sur un support existant
- La fourniture de panneaux aluminium carrés « arrêt sur le pouce » 35\*35 cm à fixer sur poteau acier galvanisé
- La fourniture de panneaux aluminium carrés plats « arrêt sur le pouce » 35\*35 cm à fixer sur support existant
- La fourniture de panneau aluminium « fiche explicative » 35 cm\*15 cm qui complétera les panneaux « Arrêt sur le pouce »
- La pose sur sol dur (type trottoir, bord de route)
- La pose sur sol meuble (terre)
- La pose sur mobilier urbain (type abribus, poteau existant)
- La fixation sur un mur ou support existant

Il est attendu du prestataire la transmission de ses prix unitaires afin de permettre l'émission de bons de commande au fur et à mesure de la précision des modalités d'implantation des différents « arrêts sur le pouce ». L'utilisation de matériaux bruts sera recherchée.

Il est aussi demandé au prestataire de fournir une documentation technique des produits proposés, s'il en possède une.

## **MODALITES D'EXECUTION DE L'ACCORD CADRE**

L'accord-cadre est établi pour une durée d'un an. Démarrage prévisionnel des travaux fin avril/début mai 2019.

Montant minimal des commandes : 5 000 € TTC

Montant maximal des commandes : 15 000 € TTC

Des bons de commande seront notifiés par le maître d'ouvrage au fur et à mesure des besoins. Il veillera à regrouper les interventions par secteur géographique afin d'optimiser les déplacements du prestataire.

## **DATE LIMITE DE REGLEMENT**

En application décrets n° 2008-1355 et 2008-1356 du 19 décembre 2008, le délai global de paiement maximum de 30 jours s'appliquera au présent contrat. En cas de dépassement de ce délai, le taux des intérêts moratoires sera celui du taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de 2 points".

Les factures seront envoyées à la communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura par courriel à l'adresse suivante : [c.lacroix@cc-aps.fr](mailto:c.lacroix@cc-aps.fr)

## **VALIDITE DE L'OFFRE**

Les offres de prix sont valables sur la durée du marché.

## **PRESENTATION DES CANDIDATS**

- lettre de candidature (DC1) - déclaration du candidat (DC2)

Les certificats et attestations de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 seront à produire par le candidat ayant l'offre la mieux classée (retenu à titre provisoire dans l'attente de la transmission des pièces). Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra pas être supérieur à 10 jours à réception de la demande.

## **JUGEMENT DES OFFRES**

L'analyse des offres portera sur :

- Le prix : 70%
- La proposition technique : 30%

## **TRANSMISSION DES OFFRES**

Les offres sont à transmettre par la Poste à l'adresse suivante :

Monsieur le Président  
Communauté de communes Arbois Poligny Salins Coeur du Jura  
9 rue des Petites Marnes  
39 800 POLIGNY

Ou par courriel à : [contact@cc-aps.fr](mailto:contact@cc-aps.fr)



Annexe : territoire de la Communauté de communes

